

PLU

Plan Local d'Urbanisme

RÉVISION N°4

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°18-2024 en date du 22 février 2024 fixant l'ensemble des modalités de l'enquête publique, le Maire de SAINT PARRÉS AUX TERTRES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant à la fois sur le projet de PLU et sur le PDA des Monuments Historiques de SAINT PARRÉS AUX TERTRES, arrêtés par le conseil municipal le 27 septembre 2023 (délibération n°38-2023)

L'enquête publique **se déroulera du jeudi 14 mars au vendredi 12 avril 2024 inclus, soit une durée de 30 jours** (pièces du dossier disponibles en mairie et sur le site internet www.saintparresauxtertres.fr).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie :

- jeudi 14 mars 2024 de 08h30 à 11h30
- samedi 23 mars 2024 de 09h00 à 12h00
- vendredi 12 avril 2024 de 15h00 à 18h00